

#JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

N°171 • Mai 2025 **Votre magazine municipal**



Dossier

Restaurant scolaire : le goût de l'excellence



Événement • p 12-13
80 ans après, la ville
célèbre la victoire de 1945



Sport • p 18
Le compte à rebours est lancé
pour le triathlon



Commerce • p 20
Carrefour City : votre nouveau
magasin de proximité



2



Carton plein pour le carnaval du Sou des écoles

Samedi 5 avril, Divonne-les-Bains s'est transformée en un véritable royaume enchanté pour le carnaval organisé par le Sou des écoles en présence du maire Vincent Scattolin, de Patricia Loth, adjointe déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse, des élus et des membres du conseil municipal des jeunes et seniors. Les peuples des forêts, avec leurs elfes, trolls et autres créatures magiques, ont défilé dans les rues, accompagnés par la troupe Sambaloelek. Le Bonhomme Carnaval a également rejoint la fête en fin de journée. Animations, jeux, ateliers créatifs et bal masqué ont aussi rythmé la journée. Merci à tous ceux qui ont participé à cet événement incontournable !

Sommaire



P3 • Édito



P4 • Dossier Des repas de qualité pour nos enfants



P8-9 • Actualités



P10 • Premier bilan pour la Ligue de Protection des Oiseaux



P12-13 • 80 ans après, la ville célèbre la victoire de 1945



P17 • La Remise 01 fête ses 40 ans d'existence



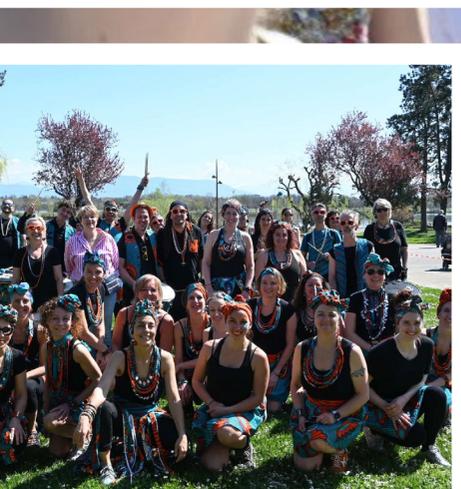
P18 • Devenez bénévole pour le triathlon de Divonne-les-Bains



P19 • Div On Est : les agents s'affichent



P20-23 • Découvrez vos nouveaux commerces



Édito

Cette nouvelle édition de votre journal municipal est le reflet de l'action que nous menons au quotidien pour notre belle commune. Au cœur de nos priorités : le bien-être de tous, la préservation de notre environnement et le développement harmonieux de Divonne-les-Bains.

Parmi les grandes actions que nous avons engagées, il y a un projet qui symbolise à merveille notre avenir : la cuisine centrale dirigée par le chef Stéphane Gropelly. Cet équipement marque une avancée majeure pour la qualité de vie de nos enfants. Chaque jour, ce sont plus de 1 000 repas sains, équilibrés, 100% faits maison, préparés à partir de produits frais, bio et locaux, qui sont servis dans nos écoles. Cette réussite, nous la devons à une belle coopération entre les équipes municipales, des cuisiniers passionnés et les producteurs de notre territoire, avec lesquels nous avons tissé un partenariat durable. C'est un choix fort : celui de l'alimentation responsable, du soutien à l'agriculture locale et de la santé des plus jeunes.

“ Rendre hommage à notre histoire, dans un esprit de convivialité, de transmission et de fraternité ”

Notre engagement pour un cadre de vie respectueux de la nature se traduit aussi par la convention signée avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Moins d'un an après sa mise en œuvre, les résultats sont déjà visibles : des espaces naturels protégés voient le jour, des espèces reviennent, et la biodiversité reprend ses droits. Cette dynamique environnementale est précieuse et témoigne de notre volonté



d'inscrire Divonne-les-Bains dans une transition écologique concrète et mesurable. Le mois de mai s'annonce également comme un moment de rassemblement et de mémoire. Nous vous donnons rendez-vous pour les festivités du 8 mai 1945, temps fort de notre vie communale. A L'Esplanade du Lac, vous pourrez assister à un défilé militaire, découvrir une reconstitution de camp historique, parcourir des expositions passionnantes, et partager un moment festif lors du bal dansant qui clôturera l'événement. Une belle occasion de rendre hommage à notre histoire, dans un esprit de convivialité, de transmission et de fraternité.

Enfin, je tiens à souligner la belle dynamique économique qui anime notre centre-ville. Plusieurs nouveaux commerces ont récemment ouvert leurs portes, et parmi eux, l'arrivée de l'enseigne Carrefour City vient renforcer l'offre de proximité, facilitant le quotidien des Divonnais tout en stimulant l'activité locale. C'est le signe d'une commune attractive, vivante, qui sait allier modernité et qualité de vie.

Vive Divonne-les-Bains

Vincent SCATTOLIN

- Maire de Divonne-les-Bains
- Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
- Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français



Directeur de la publication : Vincent SCATTOLIN. **Rédacteur en chef :** Stéphane GAUTHIER. **Rédaction :** Estelle VOISIN, Amélie VUARGNOZ. **Création graphique :** Amélie Vuargnoz. **Impression :** Imprimerie COMIMPRESS.

La Mairie de Divonne-les-Bains agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable.

Mensuel édité à 6 200 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.





Des repas de qualité pour nos élèves

Chaque jour, les élèves des quatre écoles publiques bénéficient de repas riches et variés grâce au travail des équipes du restaurant scolaire. Sous la direction du chef Stéphane Gropelly, en collaboration avec une diéticienne, les menus sont élaborés à travers un plan d'alimentation pour le bien-être des enfants. Tour d'horizon.

La cuisine centrale, située à l'école Guy-de-Maupassant est ouverte depuis 2013. Elle dessert les quatre écoles publiques de la ville. Stéphane Gropelly est le chef d'une équipe de treize agents dont un sous-chef pâtissier. *« Je peux compter sur une équipe soudée et investie, explique le chef. Sans elle, aucun repas de qualité ne pourrait être distribué aux jeunes Divonnais. »* La restauration scolaire de notre commune se distingue par une gestion remarquable, alliant exigence budgétaire, qualité nutritionnelle et responsabilité environnementale. Chaque jour, près de 1 100 repas sont préparés avec soin, dans le cadre d'un budget annuel de 330 000 euros pour un total de 153 000 repas servis. Cette organisation rigoureuse permet non seulement de maîtriser les coûts, mais aussi de répondre aux exigences de la loi Egalim. Cette dernière comporte cinq grandes mesures destinées à promouvoir une alimentation de qualité et durable : favoriser des approvisionnements responsables, des actions visant à réduire le gaspillage alimentaire, une diversification des sources de protéines, la fin de l'utilisation de contenants et ustensiles plastiques, l'information des convives. *« Nous avons fait le choix de la qualité sans compromis, tout en respectant un cadre budgétaire strict. C'est un équilibre délicat, mais essentiel pour offrir à nos enfants le meilleur dans leur assiette, les lundis, mardis, jeudis et vendredis »*, insiste Patricia Loth, adjointe déléguée aux affaires scolaires, à la jeunesse et aux solidarités.

DES PRODUITS DE QUALITÉ, DES CHOIX RESPONSABLES

Les achats alimentaires sont réalisés avec une grande attention portée à la qualité et à l'origine des produits. Ainsi, 66% des denrées utilisées sont labellisées (IGP, AOP, AOC, label rouge), et 32% proviennent de l'agriculture biologique. Ces chiffres dépassent largement les seuils légaux fixés respectivement à 50% et à 20%, illustrant l'engagement fort de la collectivité pour une alimentation saine, locale et durable. *« Nous privilégions les circuits courts et les produits de qualité car c'est une manière concrète de soutenir nos agriculteurs (voir par ailleurs) et de sensibiliser les enfants à une consommation responsable. »*

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Des menus adaptés aux besoins nutritionnels

La cuisine centrale travaille en collaboration avec une diététicienne, Marie Chouvier. L'objectif est de proposer des repas adaptés aux besoins nutritionnels des enfants.

Sous la supervision d'une diététicienne, les menus sont établis sur un cycle de sept semaines garantissant un équilibre nutritionnel conforme aux recommandations du GEM-RCN (Groupe d'étude des marchés de restauration collective et nutrition). La précision des gramages alloués à chaque composant des repas permet de proposer des plats adaptés aux besoins des élèves tout en maîtrisant le gaspillage alimentaire.

INVESTIR POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS

« Derrière chaque menu, il y a une réflexion nutritionnelle, mais aussi une volonté éducative : nous voulons que le repas soit un moment à la fois sain et formateur », explique Patricia Loth. À



ce jour, 78% des achats sont constitués de produits écoresponsables, preuve concrète d'un engagement fort en faveur du développement durable. L'investissement de la ville se traduit également par l'acquisition de matériel moderne et par l'organisation d'un système de contrôle sanitaire strict. La chaîne du froid et du chaud est contrôlée tout au long de la production assurant une traçabilité parfaite des aliments. Cette rigueur et la coordination entre les différents services permettent une réactivité exemplaire en cas de contrôle,

renforçant la confiance des familles dans la qualité des repas servis. Ce modèle efficient et transparent témoigne de l'implication tant financière qu'humaine de la collectivité, offrant aux enfants une expérience culinaire de haute qualité, tout en leur inculquant les valeurs d'une alimentation équilibrée et respectueuse de l'environnement. « Offrir une alimentation saine, équilibrée et durable à nos enfants, c'est investir dans leur avenir. C'est une responsabilité que nous assumons pleinement. »



PREMIER PRIX DU CONCOURS D'INNOVATION CULINAIRE

En 2023, la cuisine centrale a décroché le premier prix au concours d'innovation culinaire organisé par Grand Bourg Agglomération et les collectivités partenaires. Leur plat, un risotto de petit épeautre au bleu de Gex, courge musquée et carottes confites, a su égayer les papilles du jury.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Patricia Loth, adjointe déléguée aux affaires scolaires, à la jeunesse et aux solidarités

“ Depuis plusieurs années, nous accordons une attention particulière au bien-être des enfants à l'école. Et cela passe par les repas qui sont des moments importants pour nos enfants. Nous mettons l'accent sur la qualité, grâce à l'équipe de Stéphane Gropelly qui travaille chaque jour pour proposer des menus variés. C'est le plaisir des saveurs et de la découverte. ”

REPAS À 1€

Dans le souci de prendre soin de chaque Divonnais et de pouvoir proposer à tous des repas de qualité, la commune a mis en place les repas à 1€ pour la restauration scolaire. Cette aide est accessible aux enfants des familles divonnaises relevant des tranches de quotient familial A et B, et concerne les enfants de la maternelle au CM2 des écoles publiques divonnaises. Aujourd'hui, le dispositif touche 15 familles pour 29 enfants.

+ d'infos

Pour plus d'informations et pour obtenir le dossier à compléter, contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 04 50 20 47 60 ou à ccas@divonne.fr



Denis Routh et sa fille Lola dans la bergerie.

Des produits « ultra » locaux comme l'agneau de Thoiry

En matière de produits bio, frais et locaux, la cuisine centrale se fournit auprès de plusieurs producteurs gessiens, notamment pour la viande d'agneau qui provient de la bergerie de Baizenas à Thoiry.

Dans leurs assiettes, les enfants des écoles divonnaises peuvent retrouver des produits « ultra » locaux. Des pommes de terre de la ferme Assenare à Gex, du bœuf et du veau de la ferme Carrichon de Thoiry, mais également de l'agneau de la bergerie de Baizenas à Thoiry depuis 2023. « Ma sœur et moi avons repris l'exploitation tenue par nos parents en 2011, explique Denis Routh. Notre troupeau est composé de 350 brebis de race Lacaune croisées avec des Bergamasques. Un croisement qui permet d'avoir de

bonnes brebis laitières tout en ayant des agneaux avec une viande de qualité. Elles sont également plus résistantes aux intempéries parce que ce croisement leur donne plus de laine et ce sont des bêtes plus rustiques. Les brebis passent l'hiver en bergerie. C'est également la période des mises bas qu'on appelle l'agnelage. Dès le mois d'avril, les brebis retournent en extérieur au pâturage, puis en alpage au col de la Faucille de juin à octobre. Elles pâturent enfin les prairies autour de la bergerie jusqu'à début décembre. Nous fabriquons tous nos produits sur place. Depuis 2020, l'exploitation a obtenu le label AB (agriculture biologique). Ce qui est un signe de qualité et de respect du troupeau. »

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

Deux acteurs interviennent durant le temps méridien : la ville de Divonne-les-Bains, qui confectionne les repas du midi, et Alfa3a, en charge de l'encadrement et de l'animation. Afin de garantir le bien-être et la sécurité des enfants accueillis, les responsables légaux des enfants présentant une allergie ou une intolérance alimentaire doivent désormais obligatoirement en informer les deux entités par mail : divonne.coordo@alfa3a.org et scolaire@divonne.fr

Un document devra alors être complété par le médecin, qui spécifiera l'allergie ou l'intolérance alimentaire ainsi que la conduite à tenir et la mise en place de paniers repas préparés par les parents. Si le médecin estime qu'il n'est pas nécessaire de mettre en place un PAI et donc de panier repas, aucune adaptation ne sera proposée.



FÊTE D'ARBÈRE : PROFITEZ DE CET ÉVÉNEMENT FESTIF ET CONVIVAL

La 4^e édition de la fête d'Arbère revient le 17 mai, de 15h30 à minuit, chemin de Poisan, sous l'école. Cet événement, organisé par le conseil de quartier d'Arbère et l'association Racines d'Arbère, promet une journée pleine d'animations pour petits et grands. Les visiteurs pourront revivre les loisirs et jeux d'antan, participer à un tournoi de belote ou encore à une compétition de cornhole (sur inscription à l'adresse : conseil.darbere@gmail.com). Côté ambiance musicale, plusieurs groupes seront présents : Mely and the Strings, Les Sons of a Biche, ainsi qu'un DJ pour animer la soirée. À 20h45, les célèbres failles seront allumées. Pour se restaurer, des foodtrucks et une buvette seront également présents pour satisfaire les gourmands. Venez nombreux pour profiter de cette journée festive et conviviale !



PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION : PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique sur le plan de prévention du risque inondation se tiendra du 12 mai au 16 juin. Déposez vos questions et vos observations **auprès du commissaire enquêteur, Gérard Maille, en mairie** : lundi 12 mai de 14h à 16h, samedi 24 mai de 10h à 12h (à L'Esplanade du Lac), mercredi 4 juin de 14h à 16h et lundi 16 juin de 15h à 17h30. **Ou par voie électronique** : sur la plateforme, www.democratie-active.fr/ppridivonnelesbains/ ou l'adresse suivante : enquetepubliqueppridivonne@democratie-active.fr



370 NOUVEAUX ARBRES PLANTÉS

Dans le cadre de l'engagement de la Ville à planter 1 500 arbres sur la durée du mandat (2020-2026), de nouvelles plantations sont en cours sur le territoire communal. Aussi, 220 arbres et 150 arbustes viennent d'être plantés par l'entreprise Verdet Paysage, pour un montant de 220 000€, sur les sites suivants : bord du lac, vers le centre équestre, parking du petit lac, prairie des Penseurs, rue de la Tuillière, rue de la Dôle, rue de Lausanne, sentier Forestland. Ces plantations participent à l'amélioration de notre cadre de vie, à la préservation de la biodiversité, au rafraîchissement des espaces urbains et à l'embellissement de notre commune.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



PERMANENCE DES IMPÔTS

Besoin d'aide pour votre déclaration de revenus ? Neuf agents de la direction générale des finances publiques seront à votre disposition pour vous accompagner et répondre à toutes vos questions le vendredi 9 mai de 9h à 17h, à la mairie en salle du conseil municipal. Pensez à vous munir de tous les documents permettant de remplir correctement votre déclaration.

LA DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
VIEN À VOTRE RENCONTRE

**PERMANENCES EN MAIRIE
LE VENDREDI 9 MAI 2025**

DE 9H À 17H
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
(ENTRÉE PAR LA DROITE DE LA MAIRIE)



Un accompagnement pour réaliser
votre déclaration de revenus.

Pensez à vous munir de tous
les documents permettant de remplir
correctement votre déclaration.

   www.divonnelesbains.fr

ERRATUM : GALA DE L'ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

Une erreur s'est glissée dans le JVD du mois d'avril 2025. Le gala de l'association Loisirs et Culture se tiendra le 24 mai et non le 24 juin. Les élèves de danse classique, modern jazz, street jazz, heels dance et zumba présenteront leur spectacle à l'Esplanade du Lac.

+ d'infos

www.lecdivonne.net

RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DIVONNAISES

Vendredi 21 mars, le maire Vincent Scattolin, accompagné de Laurence Crunaire Beccarelli, adjointe déléguée à la vie associative, aux sports et au bénévolat, et de Dany Deren, conseiller délégué à l'héritage des Jeux olympiques 2024, ont échangé avec les représentants de 30 associations sportives de la ville. Une rencontre essentielle pour créer du lien entre elles, favoriser les échanges et développer des passerelles, mais aussi pour écouter et comprendre les besoins de ces clubs qui participent activement au dynamisme et au rayonnement de Divonne-les-Bains. Plusieurs thématiques importantes ont été abordées, notamment : le bénévolat, les besoins en espace de stockage, l'accès au gymnase ou le très attendu Village des Associations. Des réponses seront apportées avant l'été afin de répondre aux problématiques soulevées.



Lors de cette rencontre, trois événements à venir ont également été présentés : le triathlon des 14 et 15 juin organisé par La Victeam Triathlon, le tournoi interassociations du 22 juin proposé par Foot à Papas et le fête du sport, le 28 juin. Le 16 mai prochain à 18h30, les élus rencontreront les associations divonnoises liées à la culture, à la transition écologique, au patrimoine...

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr

**Fête
des serres
municipales**

SAMEDI 24 MAI
DE 9H À 12H
302, RUE DE LA VERSOIX

Atelier
rempotage
de votre orchidée

Troc aux Plantes
Organisé par
le conseil de quartier
Divonne Centre

Atelier enfant :
rempotage
pieds de tomates

Découverte
des serres &
de la production

Démonstration
de matériel

Une plante offerte
à chaque visiteur !

  www.divonnelesbains.fr

FÊTE DES SERRES MUNICIPALES

Le samedi 24 mai, de 9h à 12h, les serres municipales ouvrent leurs portes au public au 302, rue de la Versoix. Venez découvrir les coulisses du service Parcs et Jardins, échanger avec les agents, profiter de conseils avisés et participer à des ateliers de repotage. Une plante sera offerte à chaque visiteur. A cette occasion, le conseil de quartier Divonne Centre proposera également un troc aux plantes.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



La prairie des Penseurs, à proximité du collège Marcel Anthonioz.

Des espaces préservés pour favoriser la biodiversité

La ville de Divonne-les-Bains s'est engagée aux côtés de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et le Centre Ornithologique de Réadaptation (COR) à travers une convention pour la préservation des milieux naturels. La LPO a récemment dressé son bilan 2024.

Le rapport 2024 de nos partenaires met en lumière la richesse et l'évolution de la biodiversité sur les six sites de la ville. En tête, le Bois du Pont des Îles se distingue nettement comme le refuge le plus riche, accueillant une grande diversité d'espèces grâce à une variété de milieux : bois, clairières, zones humides.

La création en 2024 d'une prairie fleurie sur le site de la Prairie des Penseurs, à proximité du collège Marcel Anthonioz a aussi marqué un tournant. Ce nouvel aménagement, associé à une gestion par fauche tardive, a permis l'émergence d'un véritable garde-manger pour de nombreuses espèces, notamment les odonates (libellules) et les chauves-souris.

Du côté des papillons, 21 espèces ont été recensées au Jardin des Gourmands, au verger communal, dont certaines protégées au niveau européen. Le site, malgré une météo peu favorable cette année, reste un point fort

pour les lépidoptères.

DE NOUVEAUX PROJETS POUR 2025

Des efforts concrets ont également été menés avec l'installation de 35 nichoirs cet hiver. En 2025, plusieurs aménagements viendront renforcer cette dynamique : création d'une mare au Jardin des Gourmands, pose de gîtes à chauves-souris, implantation de bandes fleuries au parc de la Gare et au départ du sentier des Randonneurs, au pied de la montagne. Un hibernaculum, structure accueillant les espèces durant l'hiver, sera également réalisé à l'automne sur la Prairie des Penseurs.

Le rapport rappelle aussi la nécessité de poursuivre les actions, notamment pour les reptiles et les amphibiens, dont la présence reste difficile à documenter. Ces résultats confirment l'impact positif des actions menées par la ville et ses partenaires pour favoriser la biodiversité urbaine et sensibiliser les habitants à la richesse naturelle de leur environnement.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



LES HABITANTS DE L'ÉCOPÂTURAGE DE RETOUR

Cinq moutons et quatre chèvres reprennent du service à l'écopâturage de Divonne-les-Bains, au bord du lac. Ce mode de gestion écologique permet de lutter contre la « Renouée du Japon », une espèce envahissante et invasive au détriment de la flore locale. Venez les saluer lors de vos balades au bord du lac, mais surtout merci de ne pas les nourrir.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Abri de jardin : quelle est la réglementation ?



Les règles d'urbanisme sont parfois un véritable casse-tête. Elles s'appliquent à de nombreux dispositifs et notamment les abris de jardin. On vous explique tout.

Pour faire simple, il convient de rappeler que les abris de jardin sont « créateurs » de surface de plancher. Tout abri d'une surface supérieure à 5m² et d'au maximum 20m² est soumis à une déclaration préalable. Les abris de jardin d'une surface supérieur à 20m² sont soumis à un permis de construire.

La création d'un abri de jardin aura un impact sur l'emprise au sol possible sur la parcelle, ainsi que sur les espaces verts de pleine terre et le coefficient de biotope. Ces deux derniers points s'appliquent seulement si l'abri est situé sur une zone d'espaces verts ou semi-perméable comme une cour, une terrasse d'allée ou encore des gravillons. Ils peuvent être à toit plat ou à pans. Attention cette règle ne

s'applique pas à toutes les zones, certaines imposent un toit à pans. Dans les cas où l'abri de jardin à une toiture à pans, celle-ci devra forcément être couverte de tuiles d'aspect local. Les toits plats dont la surface excède 25m² doivent obligatoirement faire l'objet d'un écoaménagement comme des panneaux photovoltaïques ou végétalisation par exemple.

Enfin, il convient de rappeler que même que les abris de moins de 5m², qui ne sont donc pas soumis à une obligation de déclaration, doivent respecter l'ensemble des règles du PLUiH relatives à l'emprise au sol, aux espaces verts de pleine terre, au coefficient de biotope et aussi relatives à l'aspect.

+ d'infos

www.paysdegexaglo.fr

11



DES PIÈGES POUR LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Dans la lutte contre le frelon asiatique, la ville de Divonne-les-Bains, en partenariat avec le groupement de défense sanitaire, a installé des pièges à plusieurs endroits stratégiques afin de limiter la propagation de cet insecte nuisible.

Merci de ne pas les toucher ni de les déplacer afin de garantir leur efficacité et votre sécurité.

Si vous repérez un nid sur le domaine public, vous pouvez le signaler en contactant la mairie : par courriel à contact@divonne.fr, par téléphone au 04 50 20 03 49.

+ d'infos www.divonnelesbains.fr



Commémoration du 8 mai

80 ans après, Divonne-les-Bains célèbre la victoire de 1945



A l'occasion du 80^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, la ville de Divonne-les-Bains organise un événement exceptionnel : « Mémoires militaires », une rencontre commémorative alliant histoire, transmission et festivités.

Cet événement unique invite le public à replonger dans l'ambiance de l'après-guerre, tout en célébrant la mémoire collective dans une atmosphère conviviale et festive.

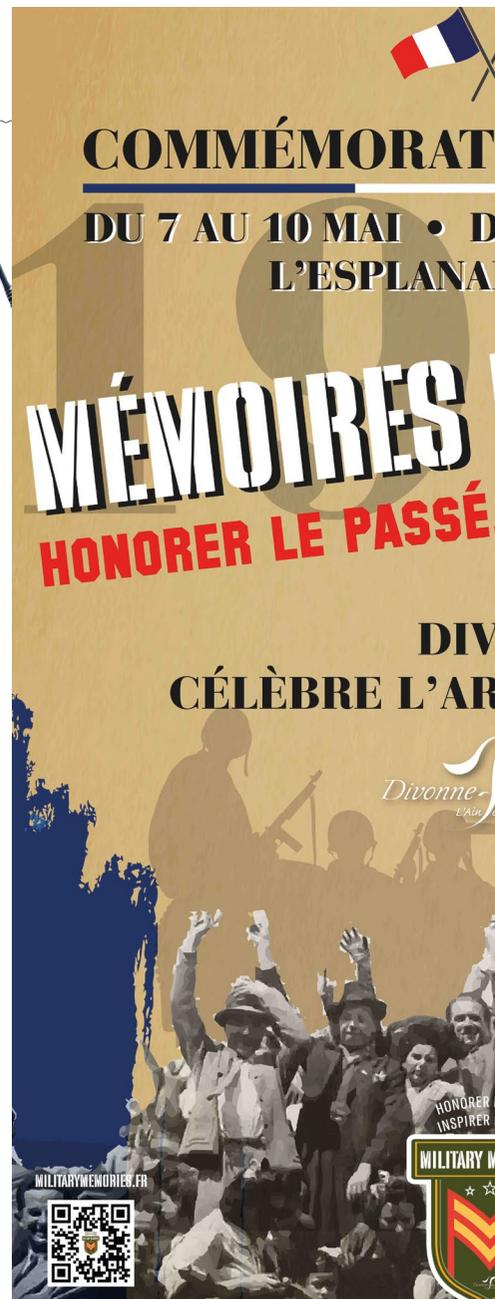
UN HOMMAGE VIBRANT ET IMMERSIF

Pour marquer cette date historique, de nombreuses animations seront proposées à L'Esplanade du Lac :

- une reconstitution historique pour une immersion au cœur d'un camp militaire et maquisard d'époque,
- des expositions thématiques pour mieux comprendre cette période clé de l'histoire,
- un défilé de véhicules militaires pour une parade à travers la Grande Rue et les environs et un rallye à la découverte du pays de Gex,
- de la restauration et de la convivialité avec food trucks et buvette sous la halle de L'Esplanade du Lac et aux abords du camp,
- le bal de la Libération pour une soirée dansante pour revivre l'ambiance des années 40 et célébrer la paix retrouvée.

Venez nombreux rendre hommage à cette époque marquante et partager un moment de mémoire et de transmission.

Pour la bonne organisation de cet événement, les organisateurs sont toujours à la recherche de bénévoles rendez-vous sur www.militarymemories.fr



12

PROMOUVOIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE

À l'origine de cet événement, un groupe de passionnés : Didier Wacker, Patrice Lude, Jean-Philippe Guyon et le capitaine Oréo. « C'est lors du défilé du 11 novembre 2023 que nous avons eu cette idée, expliquent les organisateurs. Nous avons donc décidé de monter une association pour créer une manifestation autour du 8 mai. Les objectifs sont multiples : promouvoir le Devoir de mémoire auprès des jeunes générations, faire rayonner Divonne-les-Bains et créer un événement festif. » Accompagnés de Frédéric Pitrois et Stéphanie Lescoulie-Pépin de l'entreprise Outdoor Sports Events, l'événement se tiendra sur quatre jours. « Nous avons choisi le thème de la Libération pour honorer le passé et inspirer l'avenir. Nous allons organiser des expositions avec du matériel d'époque, notamment des véhicules uniques comme une Jeep SAS déterrée dans le désert de Libye. Un camp militaire et un camp de maquisards seront reconstitués. 230 élèves du territoire seront présents pour des visites. Nous organisons également un Road Book, ouvert à tous, pour découvrir le pays de Gex. Une guinguette et un grand bal seront aussi au programme. Nous avons l'objectif de pérenniser cette manifestation. »

+ d'infos www.militarymemories.fr



De gauche à droite, Jean-Philippe Guyon, Didier Wacker et Patrice Lude.



IONS DU 8 MAI

DIVONNE-LES-BAINS
DE DU LAC

MILITAIRES INSPIRER L'AVENIR

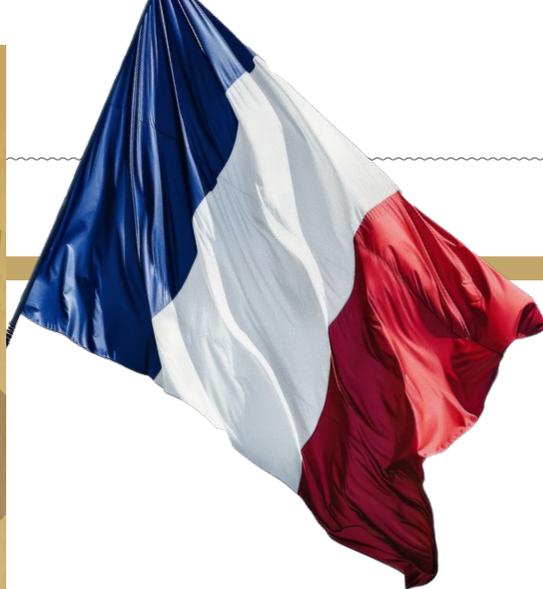
80 ANS APRÈS,
ONNE-LES-BAINS
MISTICE DE 1945

les-Bains
en L'éclair

CAMPS MILITAIRE
DÉFILÉS
EXPOSITIONS
VÉHICULES ANCIENS
ROADBOOK
ANIMATIONS
BAL POPULAIRE



MEMORIES



Commémoration du 8 mai



Découvrez le programme

7
mai

14h à 18h : expositions à L'Esplanade du Lac. Pour mieux comprendre cette période clé de l'histoire, les expositions thématiques proposeront un parcours immersif retraçant les grands moments de la Seconde Guerre mondiale. A travers des documents d'archives, des objets d'époque, des uniformes, les visiteurs pourront explorer les différentes facettes de la guerre. Ces expositions permettront d'éveiller la curiosité des visiteurs, de transmettre la mémoire des événements et de rendre hommage aux combattants et aux populations qui ont vécu cette période tragique de l'histoire.

10h à 18h : expositions à L'Esplanade du Lac, camp militaire, camp maquisard, véhicules militaires, village exposants, buvette, boutique et surplus militaire.

16h30 : Cérémonie officielle du 80^e anniversaire de la victoire au monument aux morts.

17h30 : Grand défilé patriotique, fanfare, troupes à pied, véhicules anciens au départ de la place Perdtemps.

Dès 18h30 : Restauration sur place ou à emporter.

19h30 à 21h30 : Concert par le Big Band de Divonne-les-Bains à L'Esplanade du Lac.

8
mai

9h à 17h : rallye « Military Memories » à la découverte du pays de Gex (sur inscription sur le site www.militarymemories.fr).

10h à 18h : expositions à L'Esplanade du Lac, camp militaire, camp maquisard, véhicules militaires, village exposants, buvette, boutique et surplus militaire.

16h30 à 18h30 : Goûter dansant des années 40-50.

18h30 à 19h : Défilé et animation par les pin up « Rockabadass ».

Dès 18h30 : Restauration sur place ou à emporter.

19h30 à 21h30 : Apéro guinguette avec le Duo Myfil, possibilité de venir costumé.

9
mai

9h à 12h : rallye « Military Memories » à la découverte du pays de Gex (sur inscription).

10h à 18h : expositions à L'Esplanade du Lac, camp militaire, camp maquisard, véhicules militaires, village exposants, buvette, boutique et surplus militaire.

17h à 17h45 : Démonstration de danse par l'association « Orensen »

14h à 16h : Stand maquillage par les pin up « Rockabadass »

18h à 18h30 : Défilé et animation par les pin up « Rockabadass »

19h à 22h : Animation musicale avec le groupe « Le Bal en Planche »

19h à 22h : Restauration sur place ou à emporter, food truck et buvette, grand repas du bal de la Libération, menu de gala, sur réservation uniquement.

22h30 à 1h : Bal de la Libération avec Dj, entrée gratuite.

10
mai



RETROUVEZ LES ÉVÈNEMENTS DU MOIS DE MARS ET D'AVRIL



CAFÉ LITTÉRAIRE AVEC CÉDRIC GRAS

Jeudi 20 mars, l'Association Arpadi Divonne a eu le plaisir d'accueillir Cédric Gras à L'Esplanade du Lac pour un café littéraire captivant. Voyageur infatigable et écrivain passionné, il a partagé son regard sur le monde devant un public curieux, en présence du maire, Vincent Scattolin. Il a notamment présenté son dernier ouvrage «Les Routes de la soif».



FESTIVAL FORÊTS EN SCÈNE AU MONT-MUSSY

L'Office national des forêts a organisé de nombreuses animations au Mont-Mussy les 22 et 23 mars, en présence de Nathalie Houlier, conseillère municipale en charge de la forêt. Au programme : jeux de piste, balades thématiques et découvertes sur l'histoire des forêts du pays de Gex. Une belle occasion de profiter de la nature en famille !



14

LES 4H DE L'EMPLOI : UNE 4^E ÉDITION RÉUSSIE

Lundi 24 mars, 350 personnes ont investi L'Esplanade du Lac pour un après-midi placé sous le signe des opportunités professionnelles ! Avec 24 entreprises présentes, des centaines d'échanges et 30 participants à l'atelier Pitch Professionnel animé par Back To Work Léman, cette 4^e édition a été un véritable succès ! Des rencontres directes avec les recruteurs, des échanges riches sur les métiers et les opportunités locales, un coup de boost pour les chercheurs d'emploi grâce à un coaching professionnel.



LABEL PRÉFÉRENCE COMMERCE : AFTER WORK AVEC LES COMMERÇANTS

Mardi 25 mars, la Villa Roland a accueilli un afterwork organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, réunissant une quinzaine de commerçants labellisés «Préférence Commerce», en présence du maire Vincent Scattolin, de Eric Gavaret, adjoint délégué à la vie commerciale, et des élus. L'objectif ? Un moment d'échange et de formation sur les bonnes pratiques, les réglementations et les dispositifs associés à ce label. Obtenu pour trois ans, il valorise l'accueil, la qualité et le professionnalisme des acteurs économiques de Divonne-les-Bains. Félicitations à nos commerçants engagés pour toujours mieux vous accueillir et dynamiser notre ville !





Semaine olympique et paralympique dans les écoles

La semaine du 31 mars au 4 avril, les élèves des écoles de Divonne-les-Bains ont vécu une véritable immersion dans l'univers des Jeux olympiques et paralympiques. Organisée sur le temps méridien, cette belle initiative a permis aux enfants de découvrir et de pratiquer différents sports aux côtés des associations locales. Au programme : rugby, football, cecifoot, triathlon, boxe, escrime, hockey, quizz... Un grand merci à Alfa3a pour l'organisation et aux clubs L'Estocade, Divonne Muay Thai, l'US Divonne et l'USPG Rugby pour leur engagement auprès de nos jeunes. La semaine s'est terminée en beauté avec la remise de médailles, en présence de Dany Deren, conseiller délégué à l'héritage des Jeux olympiques 2024.



GOÛTER DE PRINTEMPS À L'EHPAD

Mercredi 2 avril, les résidents ont savouré un délicieux cake aux châtaignes préparé avec soin par les équipes du restaurant scolaire de la ville. Un moment convivial et gourmand partagé en présence de Patricia Loth, adjointe déléguée aux solidarités. Un bel après-midi placé sous le signe de la douceur et du lien intergénérationnel.

LE KUNG-FU DIVONNAIS RAYONNE

Le 15 mars dernier, Lee-Lou Journal a brillamment représenté la ville de Divonne-les-Bains aux championnats de France de Wushu 2025 en remportant : le titre de Championne de France en Tao Arme, pour la deuxième année consécutive, la médaille d'argent en Tao Main Nue, devenant ainsi vice-championne de France. Bravo à Lee-Lou, ainsi qu'à son club Kung Fu Divonne Shaolin et à sa coach Florence Burlet.



UNE BELLE FÊTE DU PRINTEMPS À SAINT-GIX/VILLARD/PLAN

Dimanche 13 avril, la rue de la Combe de l'Eau a accueilli la fête du printemps organisée par le conseil de quartier Saint-Gix/Villard/Plan. Au programme de ce bel après-midi : collecte de déchets, ateliers autour de l'environnement (compostage, santé bien-être, réparation vélo, expo photo), et un goûter convivial pour clôturer la journée.



LES ARBRES SE PARENT AUX COULEURS DE PÂQUES

Le conseil de quartier Divonne Centre et les enfants de l'accueil de loisirs Arc-en-ciel ont uni leurs talents pour apporter couleur et bonne humeur à notre ville. Grâce à leur créativité, les arbres de la Grande Rue et les abords de l'Ehpad du Crêt de la Neige sont désormais joliment décorés de beaux œufs de Pâques colorés. Une belle initiative intergénérationnelle.



BALADE PRINTANIÈRE AVEC LE CONSEIL DE QUARTIER VÉSENEX-CRASSY

Samedi 5 avril, Le conseil de quartier de Vésenex-Crassy a invité les habitants à une balade printanière, en compagnie du maire Vincent Scattolin et d'Eric Gavaret adjoint délégué aux conseils de quartier. L'occasion de découvrir les nouveaux bancs et « toutounettes » récemment installés dans le quartier. La balade s'est terminée par un moment convivial autour d'un goûter. Un beau moment de partage et de rencontre pour tous les participants.

MÉLODIES DU 7^E ART À L'ESPLANADE DU LAC

Mardi 8 avril, l'Orchestre d'Harmonie du pays de Gex, sous la direction de Francesco Grassini, a fait vibrer l'Esplanade du Lac avec un concert épique. De Star Wars à Pirates des Caraïbes, les 60 musiciens ont transporté le public dans l'univers magique du cinéma. Plus tôt dans la journée, une séance spéciale a été offerte aux enfants venus de tout le territoire, dont les élèves du collège Marcel Anthonioz en présence du maire Vincent Scattolin. Une belle manière de faire découvrir la musique et le 7^e art à la jeune génération. Bravo à tous les musiciens pour cette performance inoubliable.



SCHÉMA DE MOBILITÉ DURABLE : ÉCHANGES AVEC LES CONSEILS DE QUARTIER

Vendredi 4 avril, les conseils de quartier se sont réunis autour du maire Vincent Scattolin, de Éric Gavaret, adjoint délégué aux conseils de quartier, de Daniel Masson, adjoint délégué aux travaux, et de Ivan Racle, conseiller délégué à la sécurité, pour échanger sur les retours du schéma de mobilité durable. Huit mois après sa mise en place, ce temps d'échange a permis de dresser un premier bilan : ce qui fonctionne, ce qui doit être ajusté, et de recueillir les retours des habitants sur leur quotidien.





Jacques Lissajoux, président de l'association et le célèbre casque F1.

40 ans de la Remise 01 : le cœur battant de la mémoire des sapeurs-pompiers

17

Voilà 40 ans que l'association La Remise 01 préserve la mémoire des soldats du feu. Sous la présidence de Jacques Lissajoux, les sapeurs-pompiers traversent les époques au sein du musée départemental, à Gex.

Tout a commencé en décembre 1982, quand le chef du centre de première intervention de Thoiry a demandé à Jacques Lissajoux d'exposer une petite collection de casques pour une journée « portes ouvertes ». Ce jour-là, de nombreuses idées ont été lancées, dont celle-ci : pourquoi ne pas rassembler, restaurer et exposer le matériel ancien des sapeurs-pompiers ? Après deux années de réflexion, la création de l'association « La Remise » a eu lieu à Thoiry le 15 mai 1985. Ses membres fondateurs, quatre passionnés, étaient bien décidés à s'organiser et à concentrer toutes leurs énergies pour sauvegarder un patrimoine et faire connaître l'histoire des soldats du feu à travers les âges. Une idée toute simple, au départ, qui, depuis, a fait son chemin.

L'UNION EUROPÉENNE À L'HONNEUR EN 2025

Dès 1986, les membres de « La Remise » se sont lancés dans un travail de recherche, de restauration et de stockage de matériel en provenance de différentes communes et villes du département de l'Ain. C'est en 1998 que Gérard Paoli, alors maire de Gex, a proposé à l'association de mettre à leur disposition un terrain de 6 500 m², dont plus

de 1 000 m² de bâtiments divisés en plusieurs espaces thématiques. « *Nous retraçons plus de 200 ans d'histoire, explique Jacques Lissajoux, le président. À travers des véhicules, des uniformes, des casques et des documents, nous racontons les grandes époques de nos pompiers.* » Le 3 mai prochain, le musée départemental ouvrira ses portes pour une nouvelle saison, jusqu'au 27 septembre. Cette année, les membres de l'association ont décidé d'organiser une exposition spéciale sur les pompiers de l'Union européenne, avec la participation de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Ain. Qu'on les appelle pompiers, soldats du feu ou sapeurs-pompiers, ces combattants volontaires, professionnels ou militaires sont au service des populations pour leur venir en aide. Les 27 pays de l'Union Européenne sont représentés dans cette exposition, avec des tenues, des casques, des documents et des photos d'intervention. « *Nous exposons notamment le célèbre casque F1, des sapeurs-pompiers français, qui fête, comme nous, ses 40 ans en 2025.* »

+ d'infos

380, avenue des Alpes, 01170 Gex

la-remise-01@orange.fr

04 50 20 86 97

De mai à fin septembre : samedi (9h-12h ; 14h-18h)
et en juillet/août : mercredi et dimanche (14h-18h).



Triathlon de Divonne-les-Bains : LE COMPTE À REBOURS EST LANCÉ



Guillaume Guastalla, président de la Victe@m Triathlon, Romain Aymon, vainqueur de la première édition et Frédéric Pitrois, Gérant d'Outdoor Sports Events

Une deuxième édition plus locale les 14 et 15 juin

C'est en 2018 que Guillaume Guastalla est tombé dans le triathlon, initié par ses amis, Vincent et Cédric. « *C'est de leurs initiales qu'est tiré le nom La Victe@m Triathlon*, explique le Divonnais. *Le dernier jour de mes 39 ans, nous avons décidé de créer un petit triathlon entre amis. C'est un projet qui nous trottait dans la tête depuis un petit moment.* » C'est en 2021 que l'idée d'événement est devenue plus officielle. « *Nous avons alors créé notre association. En septembre, nous nous sommes rendus au forum des associations. Il y a eu un gros engouement pour notre club. On ne s'attendait pas à de tels retours. Nous avons une vingtaine de membres en seulement quelques mois. Nous avons été victimes de notre succès* », plaisante Guillaume. Si les entraînements et les coachings ont connu un véritable succès, l'idée de créer un triathlon à Divonne-les-Bains restait dans les esprits. Au début de l'année 2022, Frédéric Pitrois est entré en contact avec Guillaume Guastalla. « *Il était alors l'organisateur de l'Oxyrace avec le trail blanc du Jura. Il m'a confié son envie de, lui aussi, créer un triathlon à Divonne-les-Bains. Il y a eu un alignement de planètes. Nous avons alors décidé de construire ça ensemble.* » Et la première édition, en septembre 2023, a connu un grand succès : 780 participants ont pris le départ sur les différents formats de courses.

1 200 PARTICIPANTS ATTENDUS

La nouvelle édition revient les 14 et 15 juin prochains. « *Nous avons signé une convention avec la mairie de Divonne-les-Bains pour trois ans (2025 à 2027). Nous sommes aujourd'hui plus structurés. Cinq formats de courses seront proposés : le L, le M, le S et deux courses pour les enfants. Les parcours ont été modifiés par rapport à la première édition. Nous ne passerons plus en Suisse. Sur le L notamment, les sportifs devront grimper le col de la Faucille. Sur le M, le mont Mourex se dressera sur le parcours. Tout au long du week-end, nous organiserons également des animations pour sensibiliser le public au paratriathlon.* » Plus de 1 200 personnes sont attendues sur le week-end.

Deviens bénévole

Le triathlon de Divonne-les-Bains est de retour. C'est l'occasion de rejoindre l'équipe bénévole pour participer à ce bel événement local sans (trop) vous épuiser.

C'est quand ? Les 14 et 15 juin. Pas disponible pendant le week-end ? Ne t'inquiète pas, il y aura aussi plein de choses à faire avant ou après (les 12, 13 et 16 juin).

Pour qui ? Sportif ou non, bavard ou timide, petite ou grande disponibilité, curieux de découvrir les coulisses d'un gros événement sportif, tout le monde est bienvenu.

Comment ? Si tu as au moins deux heures à nous accorder entre le 12 et le 16 juin (ou tu es dispo tout le week-end bien entendu), inscris-toi pour rejoindre notre équipe de bénévoles sympas et motivés. Et n'hésite pas aussi à venir en famille, entre amis.

Quelles missions ? Les missions sont variées et il y en a pour tous les goûts ! Que tu sois motivé à aider pour : la sécurisation des parcours (natation, vélo, course à pied), l'accueil des coureurs aux dossards ou postes de ravitaillement, le montage ou démontage des installations. Boissons et repas offerts, bonne humeur, rires et nouvelles rencontres vous attendent.

C'est parti ! Allez, on s'inscrit :





GENEVA CAMERATA & KADER ATTOU : "REVOLTA"

Dans le cadre de l'anniversaire des 50 ans de la mort de Chostakovitch, le Geneva Camerata présente une rencontre unique entre l'univers du krump – un style de danse hip-hop né dans les banlieues de Los Angeles – et l'un des plus grands chefs-d'œuvre de l'histoire de la musique, la Cinquième Symphonie de Chostakovitch. Interprétée par cœur par les musiciennes et musiciens de l'orchestre, qui dansent simultanément aux côtés des quatre danseurs de hip-hop Grichka, Dexter, Hendrickx, et Melissa, cette performance explore de manière percutante divers thèmes sociaux actuels, tels que la tolérance, le courage et la liberté. Composée de quatre mouvements, la symphonie est dotée d'une force rythmique stupéfiante, alliant radicalité, tragédie, folklore, fantaisie, véhémence, et par-dessus tout, célébration de l'esprit humain. Rendez-vous le 5 juin à 20h30 à l'Esplanade du Lac, pour le dernier spectacle de la saison 2024-2025.



Culture



Div On Est : les agents municipaux s'exposent

L'exposition photos « Div On Est » revient pour une deuxième édition, du 16 mai au 16 juin prochain, le long de la Divonne. Après les portraits de Divonnais, partez à la rencontre des agents de la commune derrière l'objectif de Yann Lepora.

Quelle est leur profession ? Depuis quand exercent-ils ici ? L'exposition « Div On Est – Les agents de la commune » vous invite à découvrir celles et ceux qui, chaque jour, contribuent à faire de Divonne-les-Bains un lieu unique. 25 volontaires ont répondu à l'appel lancé par le service culturel de la mairie à la fin de l'année 2024. Ils ont accepté de partager un peu de leur quotidien, dévoilant ainsi ce qui les unit à Divonne-les-Bains et à ses habitants. Vous rencontrerez ceux qui animent la commune par les biais de l'urbanisme, la cantine de l'école du centre, la police municipale, les parcs et jardins, le marché et commande publique, les manifestations, les services techniques, le service domaine, la régie technique, le

premier accueil et le service habitants. Pour Yann Lepora, passionné de photographie depuis l'enfance, « *le bassin lémanique constitue pour moi un terrain de jeu inépuisable. Ce qui me fascine avant tout, c'est cette capacité unique qu'a la photographie de figer le temps, de capturer un instant et d'offrir à chacun la liberté de l'interpréter à sa manière. J'ai une affinité particulière pour le noir et blanc, qui, en jouant uniquement sur la lumière et les contrastes, révèle l'essence même d'une scène et en magnifie l'émotion. Après avoir découvert les coulisses du projet l'an dernier, je suis heureux de pouvoir, cette fois, y contribuer activement.* »

D'autres histoires restent à raconter. Retrouvez les portraits des agents à travers un parcours le long de la Divonne, accompagnés d'une courte légende retraçant le lien de chacun avec la commune, du 16 mai au 16 juin.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Carrefour City, votre nouveau supermarché de proximité

Le 30 avril, Carrefour City ouvrira officiellement ses portes au 298, Grande Rue. Une nouvelle enseigne de proximité pour répondre aux besoins des Divonnais.

Yann et Céline Peccoud n'ont pas hésité longtemps quand la proposition de reprendre l'enseigne Carrefour City s'est présentée. « *Cela fait 14 ans que nous dirigeons le Carrefour Contact à Frangy, en Haute-Savoie, expliquent les gérants. Nous disposons aujourd'hui d'une certaine expérience. Lorsque Carrefour City nous a présenté le projet d'installation à Divonne-les-Bains, nous nous sommes rendus sur place. C'était un vendredi. Le samedi, nous avons accepté. Nous avons envie de nous lancer dans un nouveau challenge.* »

UN ESPRIT FAMILIAL ET UNE APPROCHE LOCALE

C'est l'aspect de proximité qui a séduit les professionnels. « *C'est une ville à taille humaine, avec un cadre de vie agréable. En ouvrant en centre-ville, nous participons à la vie de quartier. Le contact avec les clients nous tient à cœur.* » Les gérants ont pu bénéficier d'un accompagnement du

groupe Carrefour, notamment pour les travaux. Ancien garage automobile, l'espace a été transformé avec des architectes, afin de créer un espace moderne et fonctionnel. Les travaux avaient débuté le 24 janvier.

Aujourd'hui, l'établissement emploie cinq personnes à temps plein. Il vous accueille 7j/7, de 7h à 20h du lundi au samedi et de 7h à 13h le dimanche. « *Nous avons un esprit familial. Nous travaillons avec des produits bio, frais et en vrac. Aujourd'hui, certaines habitudes de consommation ont changé. Nous essayons au maximum de répondre aux attentes de nos clients.* » Yann et Céline souhaitent également mettre l'accent sur les producteurs et les artisans locaux. « *Si des entreprises souhaitent proposer leurs produits dans notre magasin, nous sommes à leur disposition.* »

+ d'infos

298, Grande Rue, 01220 Divonne-les-Bains
Ouverture 7j/7, de 7h à 20h du lundi au samedi et de 7h à 13h le dimanche.



FORESTLAND : UN LIEU INCONTOURNABLE DE LA SAISON ESTIVALE

Ouvert depuis le 1^{er} mars, Forestland est depuis plusieurs années un lieu incontournable de la saison estivale à Divonne-les-Bains. En 2026, ce parc de jeux fêtera ses 25 ans. Et pour marquer ce bel événement, de nombreuses surprises sont au programme. « *Nous ne dévoilerons nos gros projets que dans quelques mois*, explique Julien Rosa, gérant du site. *Pour l'heure, nous remettons à neuf tous les parcours d'accrobranche. Un nouveau parcours devrait être installé pour la nouvelle saison. Nous allons également refaire entièrement les sanitaires et la signalétique. L'espace Laser Game sera aussi totalement réhabilité, avec un conteneur en bois et un esprit militaire.* »

+ d'infos

www.forestland.fr

06 76 64 20 31

contact@forestland.fr

Avenue du Pont des Îles

01220 Divonne-les-Bains

Le standard téléphonique est ouvert du mardi au vendredi de 17h à 21h, le samedi et dimanche de 10h à 14h.



APANIA : VOTRE PARENTHÈSE GOURMANDE AU BORD DU LAC

Le retour du Printemps à Divonne-les-Bains est synonyme aussi d'ouverture d'Apania. Depuis le 2 avril dernier, Tiffanie Clapot vous accueille dans un cadre suspendu au bord du lac de Divonne-les-Bains. Baptisé Apania, soit « pas de problème » en cambodgien, le café de Tiffanie nous invite, comme son nom l'évoque, à laisser nos soucis à sa porte. L'ambiance est décontractée, ici pas de chichis ni de service à table mais une authentique simplicité qui se retrouve dans l'assiette qui contient en grande majorité des produits locaux et bio. Un décor de vacances, des petits déjeuners, des plats faits maison, les célèbres cookies pop et testez les Escape Games. « *Nous avons d'ailleurs un nouveau jeu à réaliser sur place*, explique Tiffanie. *Côté animations, nous allons mettre en place une soirée blind test, une fois par mois à partir du mois de mai. Des soirées de concerts live seront aussi programmées en fonction de la météo.* » Nouveauté cette année, Apania réalise un service jusqu'à 16h le dimanche (sous réserve des conditions météo).

+ d'infos

Rue du Tour du lac,

info@apaniacafe.fr

06 77 36 90 18

www.apaniacafe.fr

Compte Instagram :

[apania_café](#)



CLUB HOUSE : VOTRE BAR AU CŒUR DE L'HIPPODROME



Au cœur de l'hippodrome de Divonne-les-Bains, le bar le Club House ouvre ses portes le 30 avril. « *Nous organisons une soirée d'inauguration le vendredi 16 mai*, explique Félix Renard, le gérant. *Tout au long de la saison, nous proposerons des concerts live tous les vendredis soir.* » Le bar proposera de nombreux cocktails et tapas pour ravir vos papilles. « *Nous travaillons aussi avec un artisan glacier. En complément du bar, un terrain de pétanque et de Molky sera à disposition pour des parties entre amis ou en famille. C'est un lieu accessible à tous, avec un stationnement gratuit.* » Véritable lieu de divertissement, le bar offre un cadre de vue et un coucher de soleil imprenable sur le Jura. « *Le golf de l'hippodrome propose également des initiations tous les dimanches matins à 11 h.* »

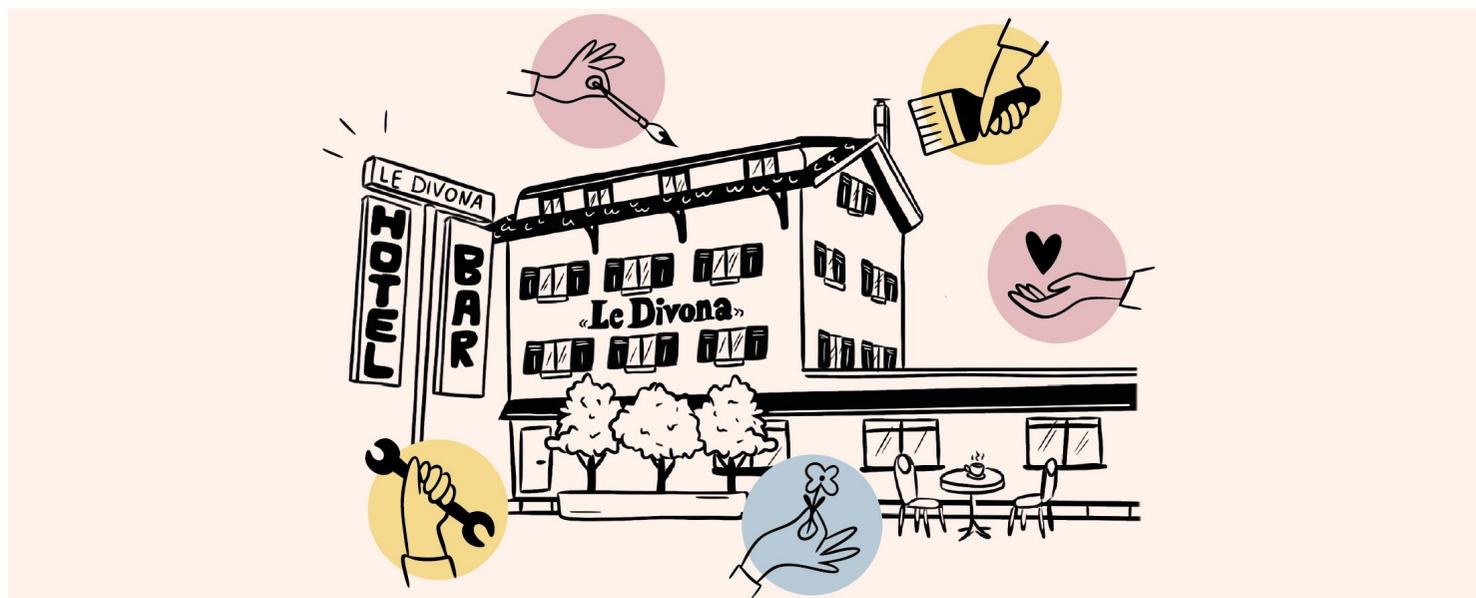
+ d'infos

Du mercredi au dimanche, de 15h à minuit

Hippodrome de Divonne-les-Bains

info@hippodromegolfclub.com

www.hippodromegolfclub.com



Une campagne de « crowdfunding » pour soutenir la rénovation du Divona Hôtel & Bar

Le Divona Hôtel & Bar lance une campagne de financement participatif pour la rénovation de l'établissement. L'objectif : faire revivre la beauté du Divona, un hôtel ancré dans l'histoire de Divonne-les-Bains et porté par une famille engagée depuis trois générations.

« Dans un monde où les hôtels familiaux disparaissent peu à peu au profit de grandes chaînes standardisées ou de transformations en logements, nous avons choisi une autre voie : préserver ce lieu chargé d'histoire et cher aux Divonnais », explique Alexis Gros-Piron, petit-fils des fondateurs de l'établissement. « C'est pour cela que ce projet est bien plus qu'une rénovation, c'est un engagement envers notre ville et son patrimoine. Depuis que nous avons repris l'établissement il y a deux ans, nous avons déjà réalisé des travaux essentiels : installation d'une nouvelle chaudière, mise en conformité des systèmes de sécurité, accessibilité améliorée, et réintégration de l'ancien bar "L'Aparté" dans l'hôtel, mais certains travaux sont encore indispensables pour continuer à accueillir nos clients dans les meilleures conditions. Aujourd'hui, nous faisons appel à votre soutien pour poursuivre les travaux de rénovation essentiels afin de préserver l'âme du Divona. »

À quoi serviront les fonds ? Le rafraîchissement des chambres, avec des illustrations inspirées des éléments emblématiques de Divonne-les-Bains. « Nous collaborons avec Manon Gilbert, une jeune créatrice divonnaise, pour concevoir ces designs uniques (@odacid.studio sur Instagram) ». L'amélioration du confort et des équipements :

remplacement des portes et serrures des chambres, rénovation du mobilier, modernisation de certaines installations. Et finalement, si le résultat du crowdfunding le permet, une rénovation des extérieurs : façade, mise à jour des éclairages et des enseignes.

PRÉSERVER CE LIEU EMBLÉMATIQUE

Chaque contribution peut être associée à une récompense : un verre de vin accompagné d'une planche de charcuterie, un week-end en amoureux avec une bouteille de champagne, une soirée privée dans notre salle des fêtes, ou même votre nom associé à une chambre rénovée en votre honneur. Il vous suffit de choisir la contrepartie qui vous plaît au moment de faire votre don. « Votre soutien, qu'il soit financier ou simplement en partageant notre projet, est essentiel pour nous aider à mener à bien cette mission. Chaque contribution, quelle que soit sa taille, nous aidera à préserver ce lieu emblématique et à garantir un accueil chaleureux et authentique pour les générations futures. »

+ d'infos

Retrouvez toutes les informations et les modalités de participation en scannant ce QR Code ou sur le site www.ledivona.com





LES CROCKERS : LA PASSION DU CROQUE MONSIEUR

Retrouvez Anthony Gabriel et son joli food truck « Les Crockers » sur la place Perdtemps, les lundis, mardis, mercredis, vendredis et dimanches de 10h à 15h. « Je viens du monde du golf, où j'ai travaillé durant 12 ans. Ayant envie de changement, j'ai voulu me lancer dans une activité qui me ressemblait. » Le concept de food truck pour croque-monsieur est alors lancé. « C'est le hamburger français, facile et rapide à manger. Je travaille exclusivement avec des produits locaux, achetés notamment sur le marché de Divonne-les-Bains, les vendredis et dimanches. »

+ d'infos

06 79 73 88 94

Place Perdtemps, 01220 Divonne-les-Bains

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et dimanche de 10h à 15h



LA NOUVELLE GALERIE D'ART PAPAJOSETTE

Dimanche 30 mars, la toute nouvelle galerie d'art Papa Josette a officiellement ouvert ses portes au 218, Grande Rue.

Dans cet espace dédié à l'art et à la créativité, découvrez une magnifique sélection d'œuvres réalisées par des artistes talentueux venus de France et de Suisse. Peintures, sculptures, créations originales... Il y en a pour tous les goûts ! La galerie proposera également diverses animations et événements artistiques à ne pas manquer.

+ d'infos

218, Grande Rue, 01220 Divonne-les-Bains

Ouverte du mercredi au dimanche

LA CRÊPERIE DU JEU DE L'OIE DÉBARQUE À DIVONNE-LES-BAINS

Depuis son ouverture le 26 mars dernier, la crêperie du Jeu de l'Oie ravit les papilles à Divonne-les-Bains. « Nous avons déjà une expérience sur la commune de Gex, explique le gérant Jonas Bouchardon. Nous souhaitons développer notre activité en ouvrant un second établissement. » Et c'est à Divonne-les-Bains qu'ils ont décidé de s'installer. « Nous proposons des crêpes et des galettes avec des produits de saison. Nous faisons évoluer notre carte régulièrement. Tout est fait maison. »

+ d'infos

04 50 42 08 05

93, place Perdtemps,

01220 Divonne-les-Bains

12h à 14h et 19h à 21h du

mercredi au samedi et

12h à 18h, le dimanche.

L'établissement est

fermé le lundi et le mardi.



KALI CARE : VOTRE NOUVEAU STUDIO DE LAGREE

Venue tout droit de Los Angeles, la méthode Lagree, alliant renforcement musculaire et pilates, est arrivée à Divonne-les-Bains grâce à Inès Montangerand.

« Les appareils Lagree

permettent de travailler en profondeur lors de séances

de 45 minutes. Les mouvements sont très lents. C'est

une méthode révolutionnaire pour se sentir bien dans son

corps et dans sa tête. » Passionnée par cette discipline,

Inès a décidé de créer son propre studio. « Plus qu'un

studio, c'est un univers dédié au bien-être. » Sous forme

de cours semi-privés, maximum de cinq personnes, vous

pouvez réserver votre séance directement sur le site

Internet, tous les jours.

+ d'infos

51, rue des Bains, 01220 Divonne-les-Bains

07 81 61 22 72

www.kalicarestudio.fr

Tarifs : 25€ séance découverte puis 40€



LISTE MAJORITAIRE “DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT”

Des grands projets qui avancent !

Depuis 2020, nous mettons en œuvre le programme pour lequel nous avons été élus, grâce à de nombreuses actions du quotidien et à de grands projets. Ainsi, après la rénovation réussie de la Grande Rue, la modernisation de l'éclairage public en 100% LED touche à sa fin. Aussi, la transformation de l'avenue du Mont Mussy et la création du Village des associations débuteront dans les prochains mois. Notre plan de rénovation des bâtiments communaux se poursuit avec le lancement de la métamorphose de l'École élémentaire du centre et la livraison début 2026 du bâtiment du Nautique, devenu salle

polyvalente. Le très attendu ÉcoQuartier de la Gare, victime de recours mais toujours gagnés par la Ville, devrait débiter l'année prochaine. Les procédures administratives permettant la reconstruction du Château et la concrétisation du projet Grand lac sont également en train d'aboutir positivement. D'ici quelques semaines, nous signerons aussi une exclusivité avec un groupe spécialisé, pour la reprise de l'activité Thermale. Une étude pour la rénovation de la piscine avec création d'un bassin couvert a également été lancée. Jamais autant de projets n'avaient été réalisés à Divonne-les-Bains sous un mandat depuis plusieurs décennies ! Engagements tenus !

LISTE MINORITAIRE “UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS”

Le mandat se termine, le maigre bilan se dessine, et les débats s'animent !

En ces d'incertitude quant à la Démocratie dans ce monde, il serait temps de rappeler qu'un débat, fût-il en Conseil Municipal, est une confrontation d'opinions souvent opposées, un échange de points de vue et donc de paroles parfois rudes.

En l'occurrence, les constats et bilans énoncés par UNIS, sont hélas, le reflet de la réalité divonnaise.

Le ton monte...la Majorité se trouve face au mur de son

inefficacité.

A un an des élections, quid des promesses de Divonne Naturellement ? Le Quartier de la Gare bloqué, les Thermes fermés, sans repreneur, le Lac infesté, la Piscine inchangée, le Village des Associations encore en gestation...

A leur crédit, toutefois : la Grand 'Rue, la cour de la Maternelle d'Arbère, des arbres plantés, voire replantés, peut-être le Nautique d'ici cet automne...c'est bien en deçà des engagements ! Et ce n'est pas le flot des photos sur les réseaux et bulletins qui aveugleront les Divonnais...

LISTE MINORITAIRE “DIVONNE POUR VOUS”

Pour une communication municipale au service des citoyens, pas de propagande

La communication de la ville mobilise d'importants moyens (5 personnes à temps plein) mais sert davantage de propagande que d'information. Le JVD, distribué pour 33 000 € en 2023, et les réseaux sociaux multiplient les apparitions du maire et de ses adjoints.

L'application mobile, présentée comme une avancée vers la smart city, n'est qu'un simple duplicata du site internet de la Mairie, qui contient des informations erronées (par exemple la liste des commerces en ville) ou peu accessibles

(trouver une association et ses activités). Enfin, les vidéos des conseils municipaux sont confuses : elles ne distinguent ni les orateurs ni les décisions à prendre. Nous demandons des outils réellement utiles aux Divonnais : une application intelligente affichant temps de trafic aux douanes, places P+R disponibles, production électrique solaire... des vidéos claires des conseils municipaux, avec orateurs identifiés et délibérations séparées. Dans notre époque troublée, fournir des informations de qualité est clé pour intéresser et faire participer le citoyen à la vie politique locale.

aguibert@divonne.fr



Comment s'inscrire sur la liste électorale et éviter la radiation ?



+ d'infos

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service de l'état-civil de la mairie, au 04 50 20 03 49. Il pourra vous accompagner dans vos démarches.

25

En France, chaque citoyen majeur de nationalité française ou ressortissante d'un pays de l'Union européenne (pour les élections municipales et européennes) a le devoir et le droit de voter. Pour exercer ce droit fondamental, il est indispensable d'être inscrit sur la liste électorale de sa commune. Voici les démarches à suivre pour s'inscrire et les conditions pouvant entraîner une radiation.

L'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

L'inscription est automatique pour les jeunes, de nationalité française, atteignant l'âge de 18 ans, à condition d'avoir accompli les démarches de recensement citoyen à 16 ans. Pour les autres citoyens, l'inscription doit être effectuée volontairement.

Qui peut s'inscrire ? Toute personne majeure de nationalité française ou ressortissante d'un pays de l'Union européenne (pour les élections municipales ou européennes) peut s'inscrire dans la commune où elle réside ou paie des impôts locaux.

Comment s'inscrire ? L'inscription peut se faire en ligne sur le site service-public.fr, en mairie ou par courrier. Il faudra fournir une pièce d'identité française en cours de validité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le formulaire d'inscription.

Quand s'inscrire ? L'inscription est possible toute l'année, mais vous devez vous inscrire au plus tard le 6^e vendredi qui précède le 1^{er} tour d'une élection pour pouvoir voter.

LA RADIATION DES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur la liste électorale n'est pas définitive. Plusieurs raisons peuvent entraîner une radiation.

Déménagement dans une autre commune : Si un électeur change de commune, il doit s'inscrire dans sa nouvelle mairie, ce qui entraîne automatiquement sa radiation dans son ancienne commune.

Changement d'adresse dans la même commune : si vous changez de domicile au sein de la même commune, il est important de la signaler en mairie. Le changement n'est pas automatique et cela peut éviter un radiation lors des mises à jour administratives.

Décès : L'insee procède automatiquement à la radiation des personnes décédées.

Perte des droits civiques : En cas de décision de justice, une personne peut être radiée temporairement ou définitivement.

Absence de réponse à une mise à jour administrative : Par exemple, si la mairie ne peut plus contacter un électeur et qu'aucune réponse n'est donnée aux demandes de confirmation d'adresse.

Que faire en cas de radiation ? Si vous êtes radié à tort, il est possible de contester la décision en mairie ou auprès du tribunal judiciaire. Il est donc conseillé de vérifier son inscription régulièrement, notamment en année électorale, via le site service-public.fr ou en mairie.



NUMÉROS UTILES



MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS

73, avenue des Thermes
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 03 49
contact@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

MÉDIATHÈQUE CORRESPONDANCES

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
04 50 99 02 91
lecture@divonne.fr
www.mediathequecorrespondances.fr

OFFICE DE TOURISME

4, rue des Bains
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 01 22
accueil@divonnelesbains.com
www.divonnelesbains.com

L'ESPLANADE DU LAC

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
Administration
04 50 99 17 00
infos.esplanade@divonne.fr
Billetterie
04 50 99 00 75
billetterie@divonne.fr
www.esplanadedulac.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

04 50 20 47 60
ccas@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

POLICE MUNICIPALE

04 50 20 02 76
police@divonne.fr

GENDARMERIE

17
Permanences de la brigade de
Divonne-les-Bains : les lundis et
mercredis de 14h à 18h et dimanches
de 9h à 12h.

POMPIERS

18

CENTRE DE SOINS IMMÉDIATS

15

PHARMACIE DE GARDE

composez le 32 37

État civil

LA FAMILLE S'AGRANDIT

Sofia, Marika CORFDIR, née le 30 janvier 2025 à Annemasse (Haute-Savoie)

Marceau, Naos, Martin PIERQUIN, né le 25 février 2025 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

Lyam, Nicolas HERNANDEZ, né le 3 mars 2025 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Jean-Daniel, Jacques ZUBER, le 23 mars 2025 à Divonne-les-Bains (Ain)

CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Mercredi 19 mars, le maire, Vincent Scattolin, accompagné de Véronique Baude, première adjointe déléguée au tourisme et au développement économique, des élus du conseil municipal, des membres du Conseil municipal des seniors, des représentants des anciens combattants, des forces de l'ordre et des services de secours, a rendu hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AU COLONEL ARNAUD BELTRAME

Dimanche 23 mars, le maire Vincent Scattolin, accompagné de Patrice Dunand, président de pays de Gex agglomération, de Véronique Baude, première adjointe, des élus du conseil municipal, des membres du conseil municipal des seniors, des forces de l'ordre, des services de secours et des représentants des anciens combattants, se sont recueillis sur le parvis de la Gendarmerie en hommage au Colonel Arnaud Beltrame, tombé héroïquement il y a 7 ans lors de l'attentat de Trèbes.





L'humeur du mois



MAI À VÉLO : REVIENT À L'ESPLANADE DU LAC

L'événement « Mai à Vélo » revient à l'Esplanade du Lac le samedi 17 mai, de 10h à 16h. De nombreuses animations sont au programme de cette journée en faveur de la mobilité douce.

En collaboration avec la mairie de Grilly, une balade à vélo est organisée à 10h au départ de l'Esplanade du Lac. Partez pour douze kilomètres à travers la voie verte qui relie les deux communes. Tout au long du parcours, différents arrêts seront programmés pour tester vos connaissances patrimoniales, culinaires et sécuritaires. À l'issue, un quiz vous sera proposé pour tenter de remporter de nombreux lots. Sous la halle de L'Esplanade du Lac, un village dédié au vélo sera installé avec de nombreux stands : Vélomania, Vélo smoothies, Apicy, vélos insolites et réparateurs. Des initiations au permis vélo, de 13h30 à 16h, ainsi que des initiations avec des vélos insolites, seront au programme. Le conseil de quartier Saint-Gix/Villard/Plan lancera son challenge « Tout à vélo ». Vendez et achetez des vélos d'occasion lors de la bourse aux vélos. La buvette sera tenue par l'association Monts Jura handisports, avec des démonstrations de mobilité pour tous.

#DIVONNE2.0



Le printemps est arrivé à Divonne-les-Bains. Les cerisiers du Japon dévoilent leurs pétales, les fleurs colorent la ville et les abeilles butinent. Au bord du lac, la nature reprend vie, idéale pour une balade au grand air ! Partagez vos plus belles photos avec le #ilovedivonne.



Mercredi 26 mars, les enfants de l'accueil de loisirs de Guy de Maupassant ont retroussé leurs manches pour un grand nettoyage dans et autour de leur école, à l'occasion de leur Clean Center Day. En quelques heures seulement, ils ont collecté plus de 11kg de déchets !



Les Black Frogs de Divonne-les-Bains ont organisé samedi 29 mars une journée sportive et solidaire. Dans une ambiance festive et déguisée les membres de l'association ont récolté 2 000€ au profit de Monts Jura Handisports.



Bravo aux danseuses de l'école Orensèn pour leurs superbes résultats au concours Arcadane d'Annecy les 22 et 23 mars. Or en solo jazz pour Mika, Talullah, Félicie (coup de cœur du jury) et Marie (reclassée en pre-pro, or & coup de cœur du jury). En groupe, «Guernica 2024» décroche l'or et «Invisibles» l'argent.



Chaque mois, vous pouvez retrouver le conseil municipal de la ville sur notre compte Youtube, Ville de Divonne-les-Bains. Prochain conseil : le 12 mai à 19h.





COMMÉMORATIONS DU 8 MAI

DU 7 AU 10 MAI • DIVONNE-LES-BAINS
L'ESPLANADE DU LAC

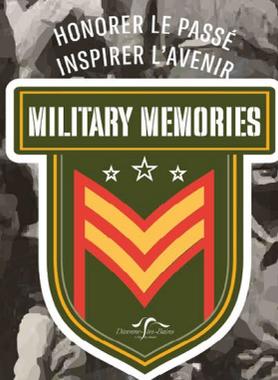
MÉMOIRES MILITAIRES

HONORER LE PASSÉ, INSPIRER L'AVENIR

80 ANS APRÈS,
DIVONNE-LES-BAINS
CÉLÈBRE LA VICTOIRE DE 1945

Divonne-les-Bains
L'Air en Léman

CAMPS MILITAIRE
DÉFILÉS
EXPOSITIONS
VÉHICULES ANCIENS
ROADBOOK
ANIMATIONS
BAL POPULAIRE



MILITARYMEMORIES.FR

